



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Dimanche 8 mai 2022	<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp.: 18 °C)	<b>Vent</b> : 11 km/h (Est)		
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	2 SC	<b>Inscriptions totales</b> 70/74
<b>Total des paris mutuels</b>	\$382,272			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Weber Michael	<b>Juge associé</b> Coles Sharla	<b>Juge associé</b> Counsell, Kelly (à distance)
--------------------------------------	-------------------------------------	---

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Nous avons discuté les protocoles à l'égard de l'herpesvirus équin de type 1 (EHV-1) avec Peter Andrusek en rapport avec l'éclosion d'une épidémie de l'herpesvirus équin de type 1 (EHV-1) sur l'hippodrome Vernon Downs.
- Sur réception d'une note de la part d'un client, le dernier quart pour le cheval, "STRAIT TOTHE POINT" de la Course 5, déroulée le 5 avril, a été corrigé de 26 à 30<sup>1</sup> secondes.
- Les juges ont opéré des retraits anticipés (rétention) pour le cheval, "BIG PETES STYLE" de la Course 4. L'explication qu'a donnée l'entraîneur, Yves Tessier, a été acceptée. Aucune mesure réglementaire n'est requise.
- Les juges ont opéré des retraits anticipés (lésions) pour les chevaux "PRINCE GIOVANNI" et "DYLANS BANK" de la Course 7, et pour "SHOTGUN JERRY" de la Course 10.

**Courses :**

- Jacques Beaudoin a été autorisé à se retirer d'une course.
1. Rien à signaler.
  2. Rien à signaler.
  3. Nous avons discuté la cadence de la course avec Samuel Fillion, le conducteur du #3, "PANTHEON SEELSTER", pour le deuxième quart (27<sup>4</sup> 58<sup>3</sup>). L'explication qu'a donnée M. Fillion a été partiellement acceptée et on lui a réitéré l'obligation réglementaire pour le dépassement. Aucune mesure réglementaire n'est requise. Rien d'autre à signaler.
  4. Nous avons discuté la cadence de la course avec le conducteur du #6, "DREAMFAIR TECATE", (Jimmy Gagnon), au sujet du deuxième quart (27<sup>3</sup> 58<sup>2</sup>). Nous avons accepté l'explication qu'a donnée M. Fillion et aucune mesure réglementaire n'est requise.  
  
Pascal Berube, le conducteur du #2, "DREAMFAIR BJ", s'est fait réitérer le fait qu'il ne faut jamais toucher le cheval avec ses pieds lorsqu'il sort les bouchons d'oreille.  
  
Le #3, "FCEE N", (Guy Gagnon), a terminé la course distancé et devra se qualifier pour la performance. L'entraîneur en a été avisé. Le cheval a été examiné par la vétérinaire de la CAJO, Dre Melissa Rocheleau, après la course. On a trouvé qu'il avait saigné et a été donc inscrit sur la liste de vétérinaires à long terme (90 jours). Rien à signaler.
  5. Rien à signaler.
  6. Rien à signaler.
  7. Nous avons discuté avec Robert Shepherd, le conducteur du cheval vainqueur de la course au sujet de la performance du #1, "SHAZAM BLUE CHIP". Ce cheval courait sur une ligne et déviait vers l'extérieur pour toute la distance du mille. M. Shepherd ne se préoccupait pas au sujet de la sécurité de son cheval. Rien à signaler.
  8. Rien à signaler.
  9. Le #5, "SAULSBROOK KAISEN", (Robert Shepherd), a subi un bris d'équipement (entrave) au poteau de ½ mille. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
  10. Rien à signaler.

**Réclamations :**

**Course 5**

Le #5, "TWIN B LAKER" (1), pour \$15,000, par Jamie Copley et Mark Smith (Mandy Archer entraîneur).